



SAINT-RIQUIER AUTREMENT

Association enregistrée sous le n° W80100889
le 27 août 2020 auprès de la Préfecture de la Somme
Siège : 38, rue de l'Hôpital 80135 SAINT-RIQUIER

Compte-rendu des élus de « Saint-Riquier Autrement » du Conseil d'école du 15 mars 2022

Présents : DESTON Eric, Directeur, Mesdames FARCY Dorothée, GARDIN BACHELET Metsy, SAUVAGE Soisic, TROUPIN Stéphanie, MONPIN Frédérique, FACHE DOVERGNE Ludmila, BRUNET Isabelle, WATHY Caroline, FABRE Cédric, MENIGAULT Gilles, VANDENBUSSCHE Antoine pour les enseignants, Mesdames GODIN Fanny, GEORGES Carine, Monsieur GUILBERT Guillaume pour les parents d'élèves, Madame MAUPIN Anne (périscolaire), Mme DEGARDIN (CCPM), Mesdames LICHEWSKI Louissette (ONEUX), LECOMTE Valérie (conseillère municipale de SAINT-RIQUIER, groupe SRA).

Absents excusés : Madame BRUNET Nathalie (enseignante), Monsieur VERVELLE Sébastien (IEN), Madame RAGOT (DDEN), Mesdames DUCHEMIN Hélène, DUHEN Sophie, DUQUESNOY Ingrid (parents élus), les élus de NEUILLY-L'HOPITAL.

Absents : Mesdames GALLET-THIERY Isabelle, MIRANDELLE Gwendoline, Monsieur LOURDELLE Gérald (parents élus), les élus de BUSSUS-BUSSUEL, MAISON-ROLAND, MESNIL-DOMQUEUR, COULONVILLERS, CRAMONT, AGENVILLERS, MILLENCOURT.

Procès-verbal du conseil d'école du 18 octobre 2021 :

Adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1- Evaluations de CP :

Les professeurs indiquent que le résultat final pour les CP ne sera connu que lorsque toutes les évaluations auront été entrées dans le logiciel. Cela prend du temps dans la mesure où les professeurs doivent reprendre chaque évaluation une à une et reporter les réponses des élèves. C'est le logiciel qui calcule ensuite le résultat.

Prévisionnel effectifs pour l'année scolaire 2022-2023 :

Les inscriptions se feront à compter de la rentrée des vacances de Pâques.

Les effectifs pour la rentrée scolaire de septembre devraient être de 257 élèves. Effectif stable par rapport à cette année ; l'école comptabilise 250 élèves (33 nouveaux élèves sont de Saint-Riquier).

Petite section	25
Petite et moyenne section	8 + 15
Moyenne et grande section	10 + 13
Grande section	25
CP	21
CP/CE1	6 + 15
CE1	25
CE2	23
CE2/CM1	8 + 16
CM1/CM2	15 + 8
CM2	24

Madame BRUNET demande si elle pourrait avoir une ATSEM s'il lui était à nouveau confié un niveau de « petits ».

Madame DEGARDIN de répondre qu'une commission avait lieu à la Communauté de Communes du Ponthieu Marquenterre (CCPM) en date du 3 mai prochain.

Madame LECOMTE demande comment se fait l'attribution des ATSEM.

Madame DEGARDIN de répondre que le calcul se fait au global en prenant en compte les effectifs de l'école, la localisation de celle-ci et l'effectif d'ATSEM déjà en poste au sein de l'école.

2- Piscine :

Cela concerne les classes de **Madame TROUPIN**, **Madame SAUVAGE** et **Monsieur MENIGAULT**.

Il y aura 8 séances pour chaque section.

3- Tablette culturelle :

Le choix a été fait de faire appel à diverses compagnies :

- La compagnie de cirque les Mains Goch' (6 classes)
- Le conteur Thomas DUPONT (5 classes pour 4 semaines)
- Les musiciens de Zic Zazou

Monsieur DESTON souligne le travail effectué entre le scolaire et le périscolaire.

- Ce dernier participe à des concours, notamment le projet poésie, lancé par la mairie .

4- Projets divers:

- Le gros projet de cette année concerne la sortie des CM1 / CM2 au Futuroscope. (En attente de retour de l'inspection à qui est soumis le projet).
- **Madame BRUNET** indique que la sortie sera soit à la chèvrerie de Canaples et / ou au zoo d'Amiens.
- Périscolaire : mise en place d'un projet pédagogique sur la customisation des baskets et des grafs sur le mobilier amovible pour égayer le préau.
- Semaine de la maternelle : thème sur *prendre soin de la planète* du 21 au 25 mars.
- Porte ouverte la semaine qui suit, de manière décalée afin de ne pas contenir trop de parents en même temps.

- Les classes de CM1 / CM2 ont adhéré à SCRATCH, logiciel de programmation (maquettes à reconstruire).
- Les CM2 sont sur le projet ELAINE (nouvelles technologies).
- Mardi 22 mars, des tests salivaires seront pratiqués au sein de l'école.

La kermesse n'aura pas lieu, pour la 3^{ème} année consécutive.

Monsieur DESTON indique avoir adressé un courrier à **Monsieur HERTAULT** (Président de la CCPM) pour obtenir une subvention pour l'achat de vélos en maternelle (les mêmes depuis 12 ans).

Madame GARDIN BACHELET indique que chaque année avec **Madame FARCY**, sont organisées des sorties vélos mais que cela implique que des parents munis de l'agrément vélo les accompagnent. Le ratio est de 1 parent pour 6 enfants. Des parents ont été sollicités afin de passer cet agrément. La difficulté rencontrée est que pour les parents qui travaillent, ils ne peuvent pas tout le temps poser des congés pour accompagner les enfants.

Monsieur DESTON de souligner que cela valait également pour la piscine.

Monsieur GUILBERT souligne qu'il faut repasser cet agrément au bout de 3 ans.

5- Coopérative scolaire :

La coopérative scolaire présente un solde de **24 604 €**.

Une partie est dévolue aux voyages.

4 521 € ont pu être générés grâce aux différentes ventes organisées par les professeurs.

Madame DEGARDIN de préciser que la CCPM verse. 40 € par enfant et par jour de sortie lors d'un voyage scolaire.

6- Questions diverses :

Monsieur DESTON demande à **Madame DEGARDIN** s'il y a du nouveau concernant les demandes déjà faites à savoir la pose d'une clôture avec portillon côté primaire, la demande d'installation d'un petit chalet pour ranger le matériel d'EPS.

Madame GARDIN BACHELET indique ne pas avoir de chauffage dans sa classe.

Les extincteurs ont été descendus de niveau, ce qui pose souci car ils se situent désormais à hauteur d'élèves. Il est demandé à **Madame DEGARDIN** s'il n'est pas possible de les munir de housses.

Monsieur DESTON clôt le conseil en donnant rendez-vous aux membres le jeudi 16 juin 2022 pour le prochain.

Clôture de séance à 18 h 00.

Etabli par votre élue de la liste « Saint-Riquier Autrement » :

- Valérie LECOMTE siégeant au Conseil d'école
- Publié le 18 mars 2022